



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prestations

Question écrite n° 8210

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, quant aux prestations sociales récupérables sur la succession. Il lui demande quelles sont ces prestations faisant l'objet d'une récupération totale ou partielle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8210

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5871

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)